

SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

Numéro SIRET : **42925956700023**
Code APE : **7022Z**

129
BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2012 au 31/12/2012

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Bilan détaillé	3
ACTIF	3
<i>Actif immobilisé</i>	<i>3</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>3</i>
PASSIF	4
<i>Capitaux Propres</i>	<i>4</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>4</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>4</i>
Compte de résultat	5
Compte de résultat détaillé	7
Soldes intermédiaires de gestion	8
Annexes aux comptes annuels	10
<i>PREAMBULE</i>	<i>10</i>
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	<i>10</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	<i>11</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	<i>12</i>
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	<i>13</i>
<i>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</i>	<i>14</i>
Liasse 13 IS RN	15

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 399	2 144	255	427	- 172
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations				1 600	- 1 600
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	2 399	2 144	255	2 027	- 1 772
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	5 980	5 000	980	1 279	- 299
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	131		131	294	- 163
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2		2	5 267	- 5 265
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance				1 811	- 1 811
TOTAL (II)	6 114	5 000	1 114	8 651	- 7 537
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 512	7 144	1 369	10 678	- 9 309

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 000	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-35 092	-33 177	- 1 915
Résultat de l'exercice	-16 669	-1 915	- 14 754
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-40 761	-24 092	- 16 669
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	39 414	26 950	12 464
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748	718	30
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	32	695	- 663
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 838	3 578	- 1 740
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	98		98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 830	- 2 830
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	42 129	34 770	7 359
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 369	10 678	- 9 309

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Autres immobilisations corporelles	2 399	2 144	255	427	- 172
218300 Matériel de bureau et info	1 539		1 539	1 539	
218310 MATERIEL & EQUIPEMENT	860		860	860	
281830 Amort. immobilisations		1 539	-1 539	-1 539	
281831 amort materiel		605	-605	-433	- 172
Autres participations				1 600	- 1 600
261000 KHEPRI FINANCE				1 600	- 1 600
TOTAL (I)	2 399	2 144	255	2 027	- 1 772
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	5 980	5 000	980	1 279	- 299
411000 CLIENTS				299	- 299
416000 Clients douteux	5 980		5 980	5 980	
491000 Prov créances douteuses		5 000	-5 000	-5 000	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	131		131	294	- 163
445660 Tva déductible sur ABS	43		43	206	- 163
445860 TVA s/ fact non parvenues	88		88	88	
Disponibilités	2		2	5 267	- 5 265
512100 Banque Crédit Lyonnais	2		2	5 267	- 5 265
Charges constatées d'avance				1 811	- 1 811
486000 Charges constatées d'avance				1 811	- 1 811
TOTAL (II)	6 114	5 000	1 114	8 651	- 7 537
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 512	7 144	1 369	10 678	- 9 309

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000) 101300 Capital social	10 000 10 000	10 000 10 000	
Réserve légale 106100 Réserve légale	1 000 1 000	1 000 1 000	
Report à nouveau 110000 Report à nouveau	-35 092 -35 092	-33 177 -33 177	- 1 915 - 1 915
Résultat de l'exercice	-16 669	-1 915	- 14 754
TOTAL (I)	-40 761	-24 092	- 16 669
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés 455100 C/C E. Revellat	39 414 39 414	26 950 26 950	12 464 12 464
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 Fournisseurs 408100 Frs Factures non parvenues	748 209 538	718 179 538	30 30
. Organismes sociaux 438600 CH A PAYER SOCIAL	32 32	695 695	- 663 - 663
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445200 TVA DUE INTRACOM 445510 Tva à décaisser 445710 Tva collectée à 19.60%	1 838 858 980	3 578 176 969 2 433	- 1 740 - 176 - 111 - 1 453
. Autres impôts, taxes et assimilés 448600 Etat charge à payer	98 98		98 98
Autres dettes 467100 KHEPRI FINANCE		2 830 2 830	- 2 830 - 2 830
TOTAL (IV)	42 129	34 770	7 359
TOTAL PASSIF (I à V)	1 369	10 678	- 9 309

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services				19 604	- 19 604	-100
Chiffres d'affaires Nets				19 604	- 19 604	-100
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5 000	5 000		0,00
Autres produits			0	0		
Total des produits d'exploitation (I)			5 000	24 604	- 19 604	-79,68
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 560	7 638	- 4 078	-53,39
Impôts, taxes et versements assimilés			1 486	2 544	- 1 058	-41,59
Salaires et traitements			8 436	8 000	436	5,45
Charges sociales			3 015	3 165	- 150	-4,74
Dotations aux amortissements sur immobilisations			172	172		0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 000	5 000		0,00
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			21 669	26 519	- 4 850	-18,29
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-16 669	-1 915	- 14 754	770,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-16 669	-1 915	- 14 754	770,44

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 600		1 600	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 600		1 600	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 600		1 600	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 600		1 600	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	6 600	24 604	- 18 004	-73,18
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	23 269	26 519	- 3 250	-12,26
RESULTAT NET	-16 669	-1 915	- 14 754	770,44
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services				19 604	- 19 604
706100 Prestations Assistance 19.				19 604	-100
Chiffre d'affaires Net				19 604	-100

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	5 000	5 000		0,00
781740 REPRISE SUR PROV CREANCES	5 000	5 000		0,00
Total des produits d'exploitation (I)	5 000	24 604	- 19 604	-79,68
Autres achats et charges externes	3 560	7 638	- 4 078	-53,39
604000 Sous traitance		2 500	- 2 500	-100
606300 Fourn. d'entr. petit équip.		384	- 384	-100
606400 Fournitures administratives		127	- 127	-100
613500 HEBERGEMENT OVH	18		18	N/S
616100 Assurances multirisques		365	- 365	-100
622600 Honoraires	2 550	2 650	- 100	-3,77
624100 Transport sur achats		8	- 8	-100
626200 Frais de téléphone & internet	520	1 191	- 671	-56,34
627800 Autres frais & commissions	372	412	- 40	-9,71
628200 Cotisations	100		100	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	1 486	2 544	- 1 058	-41,59
633300 Formation professionnelle	91	953	- 862	-90,45
635120 CFE	655	647	8	1,24
637800 CSG DEDUCTIBLE	471	602	- 131	-21,76
637810 CSG NON DEDUCTIBLE	269	342	- 73	-21,35
Salaires et traitements	8 436	8 000	436	5,45
641110 Rémunération stagiaires	436		436	N/S
644100 gerance	8 000	8 000		0,00
Charges sociales	3 015	3 165	- 150	-4,74
646100 URSSAF	408	416	- 8	-1,92
646200 FMP CAMPI	945	919	26	2,83
646300 CIPAV	1 662	1 830	- 168	-9,18
Dotations aux amortissements sur immobilisations	172	172		0,00
681120 Dot/immob. corporelles	172	172		0,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	5 000	5 000		0,00
681740 Dot.créance douteuse	5 000	5 000		0,00
Total des charges d'exploitation (II)	21 669	26 519	- 4 850	-18,29
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-16 669	-1 915	- 14 754	770,44
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-16 669	-1 915	- 14 754	770,44
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 600		1 600	N/S
775600 Produit cession elts fin.	1 600		1 600	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	1 600		1 600	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 600		1 600	N/S
675600 Valeur compt. des elts financ.	1 600		1 600	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 600		1 600	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	6 600	24 604	- 18 004	-73,18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 269	26 519	- 3 250	-12,26
RESULTAT NET	-16 669	-1 915	- 14 754	770,44

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
- Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue		19 604	- 19 604	-100
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice		19 604	- 19 604	-100
- Matières premières et approvisionnements consommés		2 500	- 2 500	-100
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)		17 104	- 17 104	-100
Taux de marge brute sur production	%	87,25 %		
Marge brute globale (I + II)		17 104	- 17 104	-100
Taux de marge brute globale	%	87,25 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	3 560	5 138	- 1 578	-30,71
Valeur ajoutée produite	-3 560	11 966	- 15 526	129,75
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	%	61,04 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 486	2 544	- 1 058	-41,59
- Salaires et traitements	8 436	8 000	436	5,45
- Charges sociales	3 015	3 165	- 150	-4,74
Excédent brut d'exploitation	-16 497	-1 743	- 14 754	846,47
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	%	-8,89 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	5 000	5 000		0,00
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	172	172		0,00
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	5 000	5 000		0,00
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	0	0		
- Autres charges de gestion courante				
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-16 669	-1 915	- 14 754	770,44
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	%	-9,77 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-16 669	-1 915	- 14 754	770,44

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
Résultat courant / chiffre d'affaires	%	-9,77 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 600		1 600	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 600		1 600	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-16 669	-1 915	- 14 754	770,44
Résultat net / chiffre d'affaires	%	-9,77 %		

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 368,56 E.

Le résultat net comptable est une perte de 16 668,54 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à sa valeur comptable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 399

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 399			2 399
Immobilisations financières	1 600		1 600	
TOTAL	3 999		1 600	2 399

Amortissements et provisions d'actif = 2 144

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 972	172		2 144
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 972	172		2 144

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et info	1 539	1 539	0	de 3 à 5 ans
Matériel & équipement	860	605	255	5 ans
TOTAL	2 399	2 144	255	

Etat des créances = 6 111

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	6 111	6 111	
TOTAL	6 111	6 111	

Provisions pour dépréciation = 5 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	5 000				5 000
Comptes financiers					
TOTAL	5 000				5 000

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	20,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	20,00	10 000

Etat des dettes = 42 129

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	39 414	39 414		
Fournisseurs	748	748		
Dettes fiscales & sociales	1 968	1 968		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	42 129	42 129		

Charges à payer par postes du bilan = 668

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	538
Dettes fiscales & sociales	130
Autres dettes	
TOTAL	668

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 668

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Frs factures non parvenues(408100)</i>	538
TOTAL	538

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Ch a payer social(438600)</i>	32
<i>Etat charge à payer(448600)</i>	98
TOTAL	130

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
KHEPRI FINANCE	2 000		80	800	800			3 515	-8 984	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Liasse 13 IS RN

AGREMENT DGFIP C5113.10012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N°2050 2013

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 129 BD PASTEUR 94360 BRY SUR MARNE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 42925956700023 Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 2		3 1 1 2 2 0 1 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
Frais d'établissement *	AB		AC				
Frais de développement *	CX		CQ				
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
Fonds commercial (1)	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
Terrains	AN		AO				
Constructions	AP		AQ				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
Autres immobilisations corporelles	AT	2 399	AU 2 144	255	427		
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV		1 600		
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)	BJ	2 399	BK 2 144	255	2 027		
Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 980	BY 5 000	980	1 279		
Autres créances (3)	BZ	131	CA	131	294		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités	CF	2	CG	2	5 267		
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		1 811		
TOTAL (III)	CJ	6 114	CK 5 000	1 114	8 651		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 512	IA 7 144	1 369	10 678		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

AGREMENT DGFIP C5113.10012

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N°2051 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10....000...)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(35 092)	(33 177)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(16 669)	(1 915)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)		DL	(40 761)	(24 092)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	39 414	26 950
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	748	718
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 968	4 273
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		2 830
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	42 129	34 770
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 369	10 678
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	42 129	34 770	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5113.10012

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N°2052 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT				Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens* services*	FD	FE	FF		
			FG	FH	FI	19 604	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	FK	FL	19 604	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 000	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 000	24 604
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 560	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 486	
	Salaires et traitements*				FY	8 436	
	Charges sociales (10)				FZ	3 015	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	172	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	5 000		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	21 669	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(16 669)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(16 669)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10012

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N°2053 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 600		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 600		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 600		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 600		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 600	24 604	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 269	26 519	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(16 669)	(1 915)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	3 015	3 165	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 3 015					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
cession participation		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		1 600	1 600		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5113.10012
Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054 2013

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2013

Désignation de l'entreprise SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	2 399	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	2 399	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	1 600	8V		8W		
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV				
TOTAL IV					LQ	1 600	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	3 999	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
		Inst. gales, agenets, aménagements divers					IU		MM		MN		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	2 399	MT	2 399	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
	TOTAL III					IY		NG	2 399	NH	2 399		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
		Autres participations					IØ		ØX	1 600	ØY		
		Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F				
TOTAL IV					I3		NJ	1 600	NK				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 600	ØL	2 399	ØM	2 399

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5113.10012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2013
D.G.F.I.P N° 2054 bis

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10012

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 972	QM	172	QN		QO	2 144		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	1 972	QV	172	QW		QX	2 144		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 972	ØP	172	ØQ		ØR	2 144		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5113.10012

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N°2056 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	5 000	6U	5 000	6V	5 000	6W	5 000
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	5 000	TY	5 000	TZ	5 000	UA	5 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 000	UB	5 000	UC	5 000	UD	5 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	5 000	UF	5 000				
		UG		UH					
		UI		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

AGREMENT DGFIP C5113.10012

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	5 980		5 980						
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	131		131					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	6 111	VU	6 111	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	748		748						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32		32						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 838		1 838						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	98		98						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	39 414		39 414						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	42 129	VZ	42 129						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAGE Experts-comptables janvier 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2013

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2013

Désignation de l'entreprise : SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT		Néant ☐		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 2	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible*	à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8
		— imposées aux taux de 0 %			ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			— Plus-values nettes à court terme	WN
				— Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
TOTAL I					WR
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*					WS 16 669
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV
		— imposées au taux de 0 %			WH
		— imposées au taux de 19 %			WP
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW
		— imputées sur les déficits antérieurs			XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A)
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY
	Majoration d'amortissement*				XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 4 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
			Zone franche Corse (art. 44 decies)	OT	
			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	OT	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO 16 669

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5113.10012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B 2013

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	34 031	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	34 031	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	16 669	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	50 700	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

ENTREPRISE DE TRANSPORT INSCRITE AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

AGREMENT DGFIP C5113.10012

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(33 177)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {		- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(1 915)		- Autres réserves		ZD				
	Prélèvements sur les réserves (à détailler) {						Dividendes		ZE				
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)			ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			ØF	(35 092)		Report à nouveau		ZG	(35 092)			
										TOTAL II		ZH	(35 092)
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7		YQ		Exercice N :	Exercice N - 1 :		
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT			2 500		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		XQ	18				
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	2 550		2 650		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		ST	992		2 488		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	3 560		7 638		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	1 486		2 544		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	1 486		2 544		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	(0)		5 484		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	608		1 159		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2012)*							ØB					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0							YP					
	— Effectif affecté à l'activité artisanale							RL					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	%		
	— Numéro de centre de gestion agréé *					XP		— Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.					JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
								Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.					JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
								Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.					JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH		N° SIRET de la société mère	JJ	

SAGE Experts-comptables janvier 2013

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

AGREMENT DGFIP C5113.10012

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations*	1	participa* KF	1 600			1 600	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxable à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	1 600					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

AGREMENT DGFIP C5113.10012

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ①*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ①*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10012

formulaire obligatoire
(article 55A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D 2013

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5113.10012

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N°2059-E 2013

3e EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT		Néant ☒ *
Exercice ouvert le : 01/01/2012 et clos le : 31/12/2012		Durée en nombre de mois : 12
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330-CVAE)		SA
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5113.10012

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2013

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE 31122012

N° SIRET 4 2 9 2 5 9 5 6 7 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 129 BD PASTEUR

CODE POSTAL 94360

VILLE BRY SUR MARNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique REVELLAT Prénom(s) Philippe

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance: Date 28/12/1960 N° Département 91 Commune ORSAY Pays

Adresse : N° 129 Voie Boulevard PASTEUR

Code Postal 94360 Commune BRY SUR MARNE Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique STROPIANO Prénom(s) Evelyne

Nom marital REVELLAT % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance: Date 15/02/1961 N° Département 38 Commune GRENOBLE Pays

Adresse : N° 129 Voie Boulevard PASTEUR

Code Postal 94360 Commune BRY SUR MARNE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10012

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2013

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122012

N° SIRET

4 2 9 2 5 9 5 6 7 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

129 BD PASTEUR

CODE POSTAL

94360

VILLE

BRY SUR MARNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SARL Dénomination KHEPRI FINANCE

N° SIREN (si société établie en France) 498837939 % de détention 80,00

Adresse : N° 129 Voie BD PASTEUR

Code Postal 94360 Commune BRY SUR MARNE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2013

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2013

AGREMENT DGFIP C5113.11012

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065N° 2065 Ter
(2013)Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice
(À ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)
SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT
31122012**H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME**figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**RÉMUNÉRATIONS**Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés**, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n°2033-NOT, n°2033-C, Cadre III)Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉSLes entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A *bis*).bénéfice ou déficit
(indiquer + ou - selon le cas)
plus ou moins-values à long terme afférentes à
des cessions de titre de sociétés à prépondérance
immobilière cotées et imposables au taux de 19%plus ou moins-values à
long terme imposables au taux de 15 %

Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins values à long terme
imposables au taux de 0 %

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET